

Version du 15/01/2024

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024





SOMMAIRE

Des formations spécifiques aux métiers en FJT	p. 4
Informations pratiques	p. 5
Modalités de prise en charge financière	p. 6

ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Co-développement – équipes de direction	p. 8
Accompagner les résident-e-s à la désinformation et à l'esprit critique	p. 9
Repérer, accompagner et orienter les jeunes en souffrance psychique	p. 10
La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes	p. 11
Gestion des conduites addictives chez les jeunes	p. 12
Accueillir des personnes étrangères: situations juridiques et interculturalité	p. 13
Assurer un accompagnement personnalisé des résident-e-s en fonction de leurs potentiels et de leurs projets	p. 14
Violences sexistes et sexuelles et les LGBTQphobies : prévenir et agir en FJT	p. 15
Les spécificités du projet FJT : mieux comprendre pour mieux agir	p. 16
Accompagner les résident-e-s vers le logement autonome	p. 17

FORMATION RÉGLEMENTAIRES

Habilitation électrique HO / BO - BS manœuvres simples	p.20
Habilitation électrique BS-BE manœuvres simples / essais et mesurage	p. 21
Formation initiale de sauveteur secouriste du travail (FSST)	p. 22

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ-E-S :

AUTRES OUTILS MOBILISABLES	p. 23
----------------------------------	-------



DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX MÉTIERS EN FJT

L'URHAJ Île-de-France réunit une quarantaine de structures gestionnaires et plus de 130 résidences-FJT et projets Habitat Jeunes, qui emploient plus de 650 salarié-e-s.

Suivant les grands principes de l'éducation populaire, nous privilégions pour nos **formations des pédagogies actives** permettant aux équipes du réseau Habitat Jeunes IdF une application directe sur leur poste de travail. De plus, nous construisons nos formations afin qu'elles constituent un moment privilégié pour les salarié-e-s qui y participent. Elles doivent leur permettre de développer leurs compétences sur une thématique, mais elles sont également un moment d'échanges de pratiques, de rencontres avec d'autres professionnel-le-s, un temps pour réfléchir à ses habitudes professionnelles, prendre du recul et s'inspirer mutuellement.

2024 : UN PROGRAMME AMBITIEUX DE 10 FORMATIONS

Afin de nous adapter au mieux aux besoins des professionnel-le-s et des jeunes, nous avons à cœur, chaque année, de questionner et de faire évoluer nos formations incontournables et de proposer, le cas échéant, de nouvelles formations.

Ainsi, en 2024, l'URHAJ IDF propose 10 formations (**voir le détail page 7**) pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des équipes face aux nombreux défis qu'elles ren contrent :

- Cette année **une nouvelle formation est proposée au catalogue** afin de répondre à des enjeux actuels de plus en plus prégnants en FJT : la prise en compte du genre dans l'accompagnement socioéducatif et la prévention et gestion de situations de violence sexiste et sexuelle.
- Développer une **expertise et des compétences spécifiques aux établissements** : « Les spécificités du projet FJT » et « Assurer un accompagnement personnalisé des résident-e-s en fonction de leurs potentiels et de leurs projets ».
- Accompagner **les parcours résidentiels de l'entrée à la sortie des résident-e-s** : avec, d'abord, une formation sur « L'accompagnement vers le logement autonome » et une seconde intitulée « La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes ».
- **Sensibiliser les jeunes face à la désinformation**, plus spécifiquement sur les réseaux sociaux avec une formation « Accompagner les résident-e-s à la désinformation et à l'esprit critique »
- Deux formations pour accompagner les **jeunes en difficulté et/ou aux parcours spécifiques** : « Repérer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance psychique » et « Accueillir des personnes étrangères : situations juridiques et interculturalité ».
- Et enfin, une formation pour accompagner les **fonctions de direction** : les sessions de « Codéveloppement », qui permettent aux équipes de direction de construire des solutions concrètes à leurs difficultés du quotidien, de développer leur réseau de pairs aidants, ainsi qu'e leur leadership.



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

L'URHAJ IDF EST CERTIFIÉE QUALIOPi : Cette certification permet d'attester de la qualité du processus que nous mettons en œuvre en tant qu'organisme de formation (OF). Elle permet à l'URHAJ IDF d'être reconnue par les OPCO (Opérateurs de Compétences tels qu'Uniformation) qui financent la formation des salarié-e-s.



INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'ACCÈS

Les formations se déroulent en présentiel dans les locaux de l'URHAJ Île-de-France (166 rue de Charonne, 75011 Paris - Métro 2 « Alexandre Dumas » / Métro 9 « Charonne ») ou au sein des résidences du réseau francilien accessibles en métro. Exceptionnellement, elles peuvent être proposées en distanciel.

Besoins spécifiques : Pour les salarié-e-s en situation de handicap, nous envisagerons ensemble des solutions au cas par cas, afin de garantir un égal accès à nos formations. Merci de nous prévenir de vos besoins spécifiques au moment de l'inscription, en adressant un mail à l'adresse suivante: formation@urhaj-idf.fr.

INSCRIPTIONS

- Les formations peuvent accueillir jusqu'à 12 stagiaires (sauf exception). Ce nombre permet des échanges riches et la participation active de tou-te-s.
- Les inscriptions s'effectuent en ligne à partir des liens que vous trouverez sur chacune des fiches descriptives.
- **Les demandes d'inscriptions seront traitées fin janvier 2024.** Dans la limite des places disponibles, elles seront confirmées en février aux stagiaires et à leurs responsables (aux adresses mail renseignées dans le formulaire d'inscription), puis au minimum deux mois avant les formations pour les demandes d'inscriptions arrivées ultérieurement. Des informations complémentaires pourront être demandées.
- Une convocation est transmise par mail un mois avant le début de la formation à chaque stagiaire inscrit-e, lui confirmant les détails pratiques et pédagogiques de la formation.
- À l'issue de la formation, une attestation de présence détaillant le nombre d'heures effectuées par le-la salarié-e est envoyée à l'employeur, tandis qu'une attestation de formation décrivant les objectifs pédagogiques de la formation et les heures effectuées est remise au-à la salarié-e.

ÉVALUATION

Un **questionnaire préalable d'auto-évaluation des compétences** est à remplir en amont de la formation de manière dématérialisée. Il permet aux formateur-ric-e-s de s'adapter aux profils, ainsi qu'aux attentes des stagiaires. À l'issue de la formation, les stagiaires sont invité-e-s à répondre à un **questionnaire de fin de formation**, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et leur satisfaction.

Nos formations se faisant en petit comité, l'assimilation des contenus par les stagiaires est également vérifiée en continu par le-la formateur-ric-e: en encourageant les questions des stagiaires, par les travaux en groupe, les échanges, ils-elles peuvent également proposer des exercices pratiques, des quiz...

CHIFFRES CLEFS 2023*

19/20

Note de satisfaction
(moyenne)

66

Nombre
de stagiaires

11

Nombre moyen de
stagiaires par formation

161

Nombre d'heures de
formation dispensées

* Ces chiffres se basent sur les 6 formations ACT dispensées entre avril et octobre 2023.



MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Deux types de formations sont proposées, elles relèvent de modes de financement différents :

- Les Actions Collectives Territoriales (ACT) pour lesquelles l'URHAJ IDF est l'organisme de formation (OF).
- Les formations réglementaires pour lesquelles l'URHAJ IDF vous met en relation avec un autre organisme de formation.

LES ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Ces formations sont **élaborées sur mesure par l'URHAJ IDF** afin de répondre aux spécificités des métiers en FJT et projets Habitats Jeunes HHa Tantôt transversales sur les différentes fonctions au sein des résidences, tantôt orientées sur certaines fonctions seulement, toutes permettent une prise de recul, l'acquisition de connaissances et un temps de réflexion encadré et collectif entre salarié-e-s de différents établissements.

L'URHAJ IDF sollicite Unifformation pour le financement des coûts pédagogiques de formation dans le cadre des ACT ouvertes par la branche HLA. **Si les financements sont accordés à l'URHAJ IDF par Unifformation, ces actions seront en conséquence gratuites pour les structures employeuses.**

ATTENTION

Les demandes de financement des ACT nécessitant l'accord d'Unifformation, nous ne vous confirmerons leur prise en charge financière qu'en février ou en mars. Dans le cas où il n'y aurait pas de financement sur une ou plusieurs de nos formations, nous vous proposerons de confirmer votre inscription dans les conditions suivantes :

- Facturation par l'URHAJ IDF à hauteur de 180€ par jour et par participant-e. Ce montant pourra ensuite faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'employeur auprès de son OPCO (Unifformation...).
- Les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) restent à la charge des structures, qui peuvent ensuite en demander le remboursement auprès de leur OPCO.

LES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ces formations correspondent à des contenus techniques, réglementés et encadrés. Selon les missions qui leur sont confiées, les salarié-e-s peuvent avoir besoin d'être habilité-e-s pour certaines interventions techniques.

Ces formations sont payantes pour les structures. Le coût pédagogique global est divisé par le nombre de participant-e-s, les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) sont également à la charge des structures. Ces montants pourront faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre OPCO, mais sans garantie, car il s'agit pour certaines de formations obligatoires et donc à la charge de l'employeur.

À titre informatif, en 2021, le coût moyen par participant-e a été de : 178 € pour une formation Habilitation électrique et 150 € pour une formation FSST.

IMPORTANT

- **L'URHAJ IDF n'est pas organisme de formation sur ces formations !** Nous recueillons simplement les besoins afin de vous permettre de mutualiser les coûts et de simplifier votre accès à ces formations.
- **Ces formations ne peuvent être planifiées que si un nombre suffisant de personnes est réuni.** Les formulaires d'inscription mis à disposition permettent de recueillir les besoins.

NOS ACTIONS COLLECTIVES

Outre les ACT, l'URHAJ IDF propose trois types d'actions pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des acteurs Habitat Jeunes IdF (formations « pop-up » organisées en fonction des besoins collectifs spécifiques, rendez-vous récurrents et rencontres thématiques, voir page 25). Ces actions seront **gratuites pour les structures.**



AGENDA FORMATIONS 2024

FORMATION	DATE	TYPE	PAGE
Co-développement - équipes de direction	Avril à décembre	Direction	p. 8
Accompagner les résident-e-s à la désinformation et à l'esprit critique	22 et 23 avril	Socio-éducatif	p. 9
Repérer, accompagner et orienter les jeunes en souffrance psychique	21 et 28 mai	Socio-éducatif	p. 10
La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes	22 et 29 mai	Socio-éducatif	p. 11
Gestion des conduites addictives chez les jeunes	3 et 4 juin	Socio-éducatif, gestion locative	p. 12
Accueillir des personnes étrangères: situations juridiques et interculturelité (2 sessions)	<u>Session 1</u> : 10 et 11 juin + 27 juin <u>Session 2</u> : 16 et 17 septembre + 26 septembre	Socio-éducatif	p. 13
Assurer un accompagnement personnalisé des résident-e-s en fonction de leurs potentiels et de leurs projets	17 et 18 juin	Socio-éducatif	p. 14
Violences sexistes et sexuelles et les LGBTQphobies : prévenir et agir en FJT	14 et 15 octobre	Socio-éducatif	p. 15
Les spécificités du projet FJT : mieux comprendre pour mieux agir	18 et 19 novembre	Socio-éducatif, gestion locative, direction, autres	p. 16
Accompagner les résident-e-s vers le logement autonome	9 et 10 décembre	Socio-éducatif, gestion locative	p. 17

CO-DÉVELOPPEMENT ÉQUIPES DE DIRECTION

PRÉSENTATION

Les équipes de direction font face à des problématiques multiples : gestion du bâti, gestion budgétaire, management et gestion des ressources humaines, conflits avec ou entre résident·e·s, accompagnement au changement... Face à la multiplicité des situations à gérer et donc des compétences qu'elles doivent développer, elles peuvent avoir un sentiment de solitude et besoin d'une aide extérieure et bienveillante.

Les groupes de codéveloppement permettent aux directions de se retrouver avec leurs pairs à intervalles réguliers, afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes à leurs difficultés. Un·e facilitateur·rice utilise différentes méthodes structurées pour permettre la prise de parole et l'émergence de pistes de résolution. Ces groupes permettent aux équipes de direction de développer un réseau de pairs aidants, ainsi que leurs connaissances et compétences grâce à l'apport des autres membres.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Utiliser l'intelligence collective pour réfléchir en groupe de pairs sur des problématiques vécues et actuelles, coconstruire des solutions, s'entraider et se soutenir mutuellement, afin de développer son leadership et d'améliorer ses pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de prendre du recul et d'analyser une situation dans sa globalité
- Apprendre à aider et à être aidé·e
- Connaître, comprendre, appliquer, analyser et évaluer les pratiques relatives à la direction d'un FJT
- Renforcer et développer de nouvelles connaissances et compétences liées à la fonction de direction de FJT

CONTENU

Le contenu des groupes dépend des problématiques apportées par ses membres. Voici un exemple de sujets abordés par le groupe :

- Organisation des ressources humaines, difficultés de management
- Gestion du bâti, entretien et aménagement des locaux
- Difficultés des résident·e·s ou avec des résident·e·s
- Gouvernance associative
- Stratégie associative et développement
- Projet d'établissement et accompagnement socio-éducatif

Les échanges du groupe restent confidentiels.

IMPORTANT

Le travail de codéveloppement nécessite votre engagement sur l'ensemble des séances de l'année. Les groupes de codéveloppement sont créés en début d'année et sont fixes.



NOTE
2022

17,5
20

DATES

Avril à décembre 2024

DURÉE

2 séances de 3h en présentiel
et 4 séances de 2h en distanciel
(14h)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction de direction en FJT

ACCÈS

Deux groupes limités
à 8-10 participant·e·s

INTERVENANT·E·S

Un·e intervenant·e par groupe :
• Pierre Pélissier, formateur,
coach, animateur
de codéveloppement,
• Milène Warme, consultante
en développement
(personnes et organisations)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échange de pratiques
- Méthodes de facilitation
- Co-construction
- Étude de cas

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

SENSIBILISER LES RÉSIDENT·E·S À LA DÉSINFORMATION ET À L'ESPRIT CRITIQUE

PRÉSENTATION

En 2018, 71% des jeunes de 15-34 ans consultaient quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux, ces derniers étant, pour cette génération, le premier mode d'accès à l'information (Médiamétrie). Comment distinguer une information vérifiée d'une infox sur des réseaux où chacun peut diffuser des informations et les relayer ? Sensibiliser les résident·e·s à l'esprit critique est une des missions des équipes des FJT, pour accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté et le développement de leur pouvoir d'agir.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Comprendre les processus de la désinformation et être capable de sensibiliser les résident·e·s sur cette question et leur donner des clés pour exercer un esprit critique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différents médias et les sources d'information
- Comprendre les processus de transmission de l'information (et des infox), notamment sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes de 16-30 ans
- Connaître et savoir appliquer les méthodes de vérifications des sources (fact checking)
- Mettre en place une action collective pour sensibiliser les résidents à l'esprit critique
- Adopter un discours et une attitude permettant aux résident·e·s de remettre en question une information

CONTENU

- Définition d'une information pour mieux comprendre ce qui relève d'une désinformation
- Processus de fabrication de l'information : acteurs et enjeux
- Appropriation et analyse d'outils pédagogiques permettant de découvrir différents types de médias et arguments utilisés dans les débats médiatiques
- Construction d'une séquence d'animation
- Posture de l'animateur·rice en éducation à l'information et aux médias...



NOUVEAU·ELLE FORMATEUR·RICE

DATES

Lundi 22 et mardi 23 avril 2024

DURÉE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir une fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANT·E·S

Un·e journaliste, membre de Fake Off, association engagée pour le développement de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation chez les jeunes.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échange de pratiques
- Apport théorique
- Travaux en groupe
- Co-construction
- Expérimentation collective

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

REPÉRER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

PRÉSENTATION

Les équipes des FJT sont de plus en plus confrontées à la souffrance psychique de certain·e·s jeunes, parfois corrélée à la précarité et à l'exclusion. Dans l'intérêt du bon déroulement de leur accompagnement, il est essentiel que les équipes puissent avoir des outils pour repérer, comprendre et aider les jeunes en souffrance, mais aussi évaluer la complexité de certaines situations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Repérer, comprendre, orienter et aider les jeunes en souffrance psychique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les formes courantes de souffrances et pathologies psychiques qui peuvent être rencontrées en FJT
- Repérer les signes (distinguer un problème léger d'un problème plus lourd) et savoir quand intervenir
- Savoir aborder la question individuellement, notamment dans des situations de déni, ou collectivement
- Trouver la bonne posture à adopter en tant que professionnel·le socio-éducatif·ve non professionnel·le médical·e
- Connaître les parcours de soin possibles et les organismes et professionnel·le·s du territoire francilien vers lequel·le·s orienter les jeunes
- Connaître les méthodes d'accompagnement à proposer aux résident·e·s en souffrance psychique
- Comprendre l'importance de l'habitat pour la stabilisation psychique d'une personne
- Se protéger en comprenant la notion de distance professionnelle et adopter la bonne posture d'aide

CONTENU

- Identification des représentations et idées reçues au sujet de la santé mentale
- La santé mentale et les troubles psychiques: les différents troubles, origines, différence entre troubles psychiques et déficience intellectuelle, le rétablissement
- Identification des ressources inter-personnelles et externes permettant la prévention en santé mentale, la prise en charge des jeunes en souffrance y compris en situation d'urgence
- L'organisation des soins en France
- Le vécu des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et de leur entourage (en particulier les jeunes proches)
- L'accompagnement des jeunes en souffrance psychique: prévention, outils, analyse de situations



NOTE
2023 $\frac{19,75}{20}$

DATES

Mardi 21 et mardi 28 mai 2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir une fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANT·E·S

Mélody Hadidi et Felisa Blanco, psychologues cliniciennes de la Plateforme Prévention en Santé Mentale de la Fondation Falret

MÉTHODES MOBILISÉES

- Partage et échange d'expérience
- Jeux de rôle et mises en situation
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées
- Étude et discussion de situations apportées par le·la formateur·rice
- Co-construction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES



PRÉSENTATION

De l'entrée du-de la jeune à sa sortie du FJT, le budget est un sujet incontournable d'accompagnement. Pourtant, parler d'argent avec des résident-e-s n'est pas toujours aisé et les impayés peuvent parfois causer des tensions. Cette formation se propose d'outiller les équipes pour que l'accompagnement à la gestion du budget soit un levier vers l'autonomie.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Comprendre les enjeux psychosociologiques du rapport à l'argent (élément tabou, objet d'émancipation...) et repérer les situations-problèmes. Identifier les étapes méthodologiques de l'intervention sociale, ainsi que les acteurs venant en appui de sa pratique. Connaître les composantes du budget et maîtriser les outils utiles à la gestion budgétaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer la gestion du budget comme un levier au sein du parcours du-de la résident-e en fonction de son projet et de ses ressources
- Connaître les bases de la gestion budgétaire
- Prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou autres éléments liés
- Savoir sensibiliser les résident-e-s à la gestion du budget, notamment à travers des actions collectives
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résident-e-s et assurer un suivi

CONTENU

- Le rapport à l'argent, notamment chez les jeunes
- Les postes budgétaires, leur part et identification des risques
- Postures professionnelles
- Éléments de vocabulaire et définitions
- Outils, méthodologie (action collective) et ressources
- Les acteurs locaux

NOTE
2023

18,7
20

DATES

Mercredi 22 et
mercredi 29 mai 2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative
ou de gestion locative en FJT

INTERVENANT-E-S

Sadia El Mahi et Clotilde
Douard Clavel, formatrices
en cursus DECESF

MÉTHODES MOBILISÉES

- Co-construction
- Échange de pratiques
- Apport théorique
- Quiz
- Mise en pratique - saynètes

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

GESTION DES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES

PRÉSENTATION

MDMA, GHB, crystal, crack... autant de produits qui traversent nos sociétés et qui transforment les modes de consommation et de pratiques toxicomanes. Cette formation abordera les différents types de produits et de pratiques addictives ainsi que leurs effets et leurs conséquences sur le plan social. Cette formation permettra de se repérer dans les différentes pratiques, de prendre du recul, et d'adopter un comportement adapté afin de pouvoir en parler avec les résident·e·s et, le cas échéant, les orienter.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les pratiques addictives chez les jeunes et leurs effets sur les consommateur·rice·s afin de pouvoir en parler avec les résident·e·s et, le cas échéant, les orienter vers des partenaires du territoire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différents produits et les pratiques de consommation
- Identifier les effets physiques, psychologiques et comportementaux des différents produits
- Connaître les réseaux d'information et de prise en charge
- Adapter son comportement et sa communication

CONTENU

- Représentations sur les drogues et addictions
- Définition des addictions
- Présentation des produits (cannabis, MDMA, crack, cocaïne, etc.) :
 - Nature des produits
 - Effets recherchés
 - Mode de consommation
- Les différents phénomènes de dépendance et les conséquences sur la santé physique et psychique ainsi que les conséquences sociales
- Repérer les signes de consommation problématique
- Communiquer avec des personnes sur leur addiction :
 - Ouvrir un espace de parole sécurisé et non-jugeant
 - Vocabulaire en lien avec la consommation
- Exploration de son territoire professionnel afin d'identifier les structures d'aide et de soin
- Supports de prévention



NOTE
2022

19,2
20

DATES

Lundi 3 et mardi 4 juin 2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir une fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANTE

Amélie Pornin, formatrice

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Études de cas
- Réflexions autour de textes et supports vidéo
- Échange d'expériences entre stagiaires

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

ACCUEILLIR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITÉ

PRÉSENTATION

Face à une législation complexe et évolutive du droit des étrangers sur le territoire français, les jeunes concerné·e·s se sentent souvent démunie·e·s et impuissant·e·s. Il est primordial que le personnel socio-éducatif des FJT soit en mesure d'orienter ces jeunes dans leurs démarches et de les aider dans la constitution de dossiers, de recours administratifs.

Au-delà des apports juridiques, la troisième journée de formation permettra de prendre du recul et de s'interroger sur l'impact des différences culturelles dans la prise en charge éducative et ainsi d'adapter sa posture et sa pratique professionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir accompagner un·e jeune étranger·e dans ses démarches administratives liées au titre de séjour ou à l'obtention de la nationalité française
- Comprendre les problématiques liées à la migration et adapter sa posture face à la différence culturelle

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les sources du droit des étrangers
- Connaître les différents titres de séjour et leurs modalités
- Savoir comment changer de statut
- Connaître les interlocuteur·rice·s et les démarches
- Connaître les voies de recours en cas de refus
- Connaître les modes d'acquisition de la nationalité française
- Construire un parcours d'accompagnement vers le droit
- Connaître et comprendre les notions d'interculturalité, d'ethnocentrisme et de racisme
- Connaître et comprendre les notions de stéréotypes et de préjugés
- Comprendre le processus psychologique de l'immigration et les écueils de l'intégration

CONTENU

- Cartes de séjour (temporaire, pluriannuelle, résident·e), modalités de renouvellement et de changement de statut
- Refus au guichet, mesures d'éloignement et recours possibles
- Modes de transmission et d'acquisition de la nationalité française
- Concepts issus de l'anthropologie (culture, interculturalité, ethnocentrisme, racisme) et de la psychologie (cognition sociale, catégorisation, stéréotypes et préjugés)
- Processus psychologiques liés à l'immigration et réalités sociales
- Écueils de l'intégration



NOUVEL INTERVENANT JURIDIQUE EN 2024

NOTE
2023

18,9
20

DATES

Session 1 : lundi 10 et mardi 11 juin + jeudi 27 juin
ou **session 2** : lundi 16 et mardi 17 septembre + jeudi 26 septembre

DURÉE

3 jours - 21h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANTS

- Me Alain Couderc, formateur et avocat, notamment spécialisé en droit des étrangers, d'asile et de la nationalité
- Pablo Bergami, EOS Psy, psychologue clinicien et enseignant

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques par les formateurs (diaporama, fiches techniques, outils méthodologiques)
- Étude de cas pratiques et concrets
- Quiz, Mises en situation
- Débats, Analyse de médias

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

- Juin: [cliquez ici](#)
- Septembre : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES RÉSIDENT·E·S EN FONCTION DE LEURS POTENTIELS ET DE LEURS PROJETS



PRÉSENTATION

S'appuyer sur le potentiel des résident·e·s pour les accompagner au mieux vers leurs autonomisation, socialisation et émancipation: c'est l'objectif des FJT. Chaque jeune étant différent·e, cette formation permettra aux équipes socio-éducatives de mieux savoir adapter le projet personnalisé et d'acquérir des postures et méthodes complémentaires afin de permettre la réalisation effective de ce projet.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Construire et mettre en œuvre un accompagnement personnalisé d'un·e résident·een FJT en fonction de son projet et de ses potentialités.

COMPÉTENCES VISÉES

- Effectuer un diagnostic de la situation du·de la résident·e
- Élaborer un plan d'actions partagé avec le·la jeune
- Assurer un suivi de la situation en relation avec l'équipe
- Effectuer une évaluation de l'intervention
- Adapter sa posture afin d'établir une relation bienveillante
- Permettre la prise d'autonomie
- Travailler avec les partenaires du territoire (orienter et assurer un suivi en coordination)
- Articuler l'accompagnement individuel et collectif

CONTENU

- Les facteurs favorables et les freins
- Éléments de méthode
 - Diagnostiquer
 - Élaborer un plan d'action partagé avec le·la jeune
 - Évaluer les résultats
- Attitudes et postures professionnelles
- L'orientation et le suivi

NOTE
2022

18,1
20

DATES

Lundi 17 et mardi 18 juin 2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir une fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANT·E

Sadia El Mahi, formatrice en cursus DECESF

MÉTHODES MOBILISÉES

- Partage et échange d'expérience
- Co-construction
- Étude de cas - mise en pratique
- Saynètes

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LES LGBTQPHOBIES : PRÉVENIR ET AGIR EN FJT



PRÉSENTATION

Les violences sexistes, les violences sexuelles et les violences LGBTQphobes sont présentes dans nos quotidiens, et naturellement dans celui des jeunes résident.e.s. Les accompagnant.e.s et les structures peuvent activer des leviers afin qu'elles soient le moins présentes possibles, qu'elles soient stoppées et que les personnes soient accompagnées.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

S'outiller et se renforcer dans les postures de prévention et d'action/réaction face aux violences sexistes, sexuelles et LGBTQphobes que vivent ou risquent de vivre les jeunes accompagné.e.s.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les mécanismes des violences, leurs formes et les liens entre elles
- Comprendre les conséquences des violences et les mécanismes du silence
- Prévenir les violences en contrant les facteurs de vulnérabilité et en renforçant les capacités d'agir
- Accompagner avec une posture sécurisante qui renverse les mécanismes des violences
- Diffuser une culture du consentement et de l'accompagnement
- S'appuyer sur un réseau de structures d'accompagnement et d'information
- Savoir repérer des situations de violences

CONTENU

- Connaissances et idées reçues sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTQphobes
- Connaissances sur les conséquences des violences, le psychotrauma et les mécanismes du silence
- Situations d'accompagnement : réflexes et postures de dialogue, procédures au sein de la structure : quand une personne parle de violences vécues, quand une personne ne parle pas, en contexte collectif
- Boîte à outils : activités et jeux possibles avec les résident.e.s, structures et ressources pour les jeunes, structures et ressources pour les accompagnant.e.s

NOUVELLE FORMATION

DATES

Lundi 14 et mardi 15 octobre 2024

DURÉE

2 jours - 14 h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir une fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANT·E·S

Membres de l'association Claf'outils :

- Justine Solano, animatrice, formatrice et coordinatrice de l'association
- Franco Provenzano, intervenant scolaire

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échanges de savoirs en petits groupes
- Apports de connaissances des formateur.rice.s,
- Échange d'expériences
- Mises en situation
- Jeux

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

LES SPÉCIFICITÉS DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

PRÉSENTATION

Fort d'une histoire de plus d'un siècle, le projet FJT perdure, tandis que son environnement évolue régulièrement.

Au travers du parcours d'un-e résident-e, de son entrée à sa sortie, il s'agira d'appréhender la spécificité du modèle FJT, de réfléchir à l'articulation possible entre ses valeurs, son contexte réglementaire et la gestion quotidienne de la structure.

Particulièrement recommandée aux nouveaux-elles salarié-e-s, cette formation s'adresse à tou-te-s les professionnel-le-s qui souhaitent mettre en perspective leurs pratiques quotidiennes, de la gestion locative à l'accompagnement socio-éducatif.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître et comprendre les spécificités du projet FJT et du travail en FJT.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre réglementaire et législatif qui s'applique aux FJT
- Comprendre l'origine des FJT, les valeurs et principes communs
- Les grandes étapes et outils de la gestion locative
- Les différents dispositifs et ressources de l'action socio-éducative
- Connaître les ressources de l'URHAJ IDF, savoir aller les chercher et les mobiliser
- Prendre du recul et échanger entre pairs sur ses pratiques pour les mettre en perspective

CONTENU

- Histoire, ADN et valeurs du projet FJT et du réseau Habitat Jeunes
- Cadre réglementaire
- Les différents interlocuteurs publics
- Étapes et spécificités du parcours en FJT : le public accueilli et les enjeux de la mixité sociale ; les outils de la gestion locative ; thématiques, outils et modalités de l'action socio-éducative ; accompagnement vers la sortie et le logement autonome



NOTE
2023

19
20

DATES

Lundi 18 et mardi 19 novembre
2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Travailler en FJT

INTERVENANT-E-S

Membres de l'équipe
de l'URHAJ Île-de-France

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échange de pratiques
- Apport théorique
- Travaux en groupe
- Mises en situation
- Co-construction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES

PRÉSENTATION

Accompagner les résident·e·s vers le logement autonome est l'une des missions premières des résidences-FJT. D'une durée de deux jours, la formation alterne entre apports théoriques et échanges de pratiques. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur la situation du logement en Île-de-France, la formation vise à appréhender le fonctionnement du secteur du logement (social, privé) et à connaître les différents partenaires et dispositifs mobilisables pour accompagner les jeunes vers le logement autonome.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être en capacité d'accompagner un·e résident·e dans sa recherche de logement en mobilisant les aides, les dispositifs et les partenaires du territoire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les dispositifs d'aide en matière d'accès et de maintien dans les lieux
- Connaître le fonctionnement du logement social
- Connaître les démarches pour trouver un logement dans le parc privé
- Établir un projet logement en fonction de la situation du·de la résident·e
- Identifier les publics prioritaires
- Concevoir un parcours d'accompagnement vers le logement autonome articulant actions collectives et accompagnement individuel

CONTENU

- L'habitat des jeunes en Île-de-France : chiffres clés et cadrage
- Le projet logement, les étapes de l'accompagnement
- Le logement social : de la demande à l'entrée dans les lieux, comprendre le processus d'attribution
- Les publics prioritaires
- Trouver un logement dans le parc privé
- Présentation des dispositifs d'aides (CAF, Action Logement...)
- Cas pratiques et ressources mobilisables



NOTE
2022

19,6
20

DATES

Lundi 9 et mardi 10 décembre
2024

DURÉE

2 jours - 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative
ou de gestion locative en FJT

INTERVENANT·E·S

Membres de l'équipe
de l'URHAJ Île-de-France

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échange de pratiques
- Apport théorique
- Travaux en groupe
- Co-construction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

ocio-éducative : qu'est-ce que c'est ?

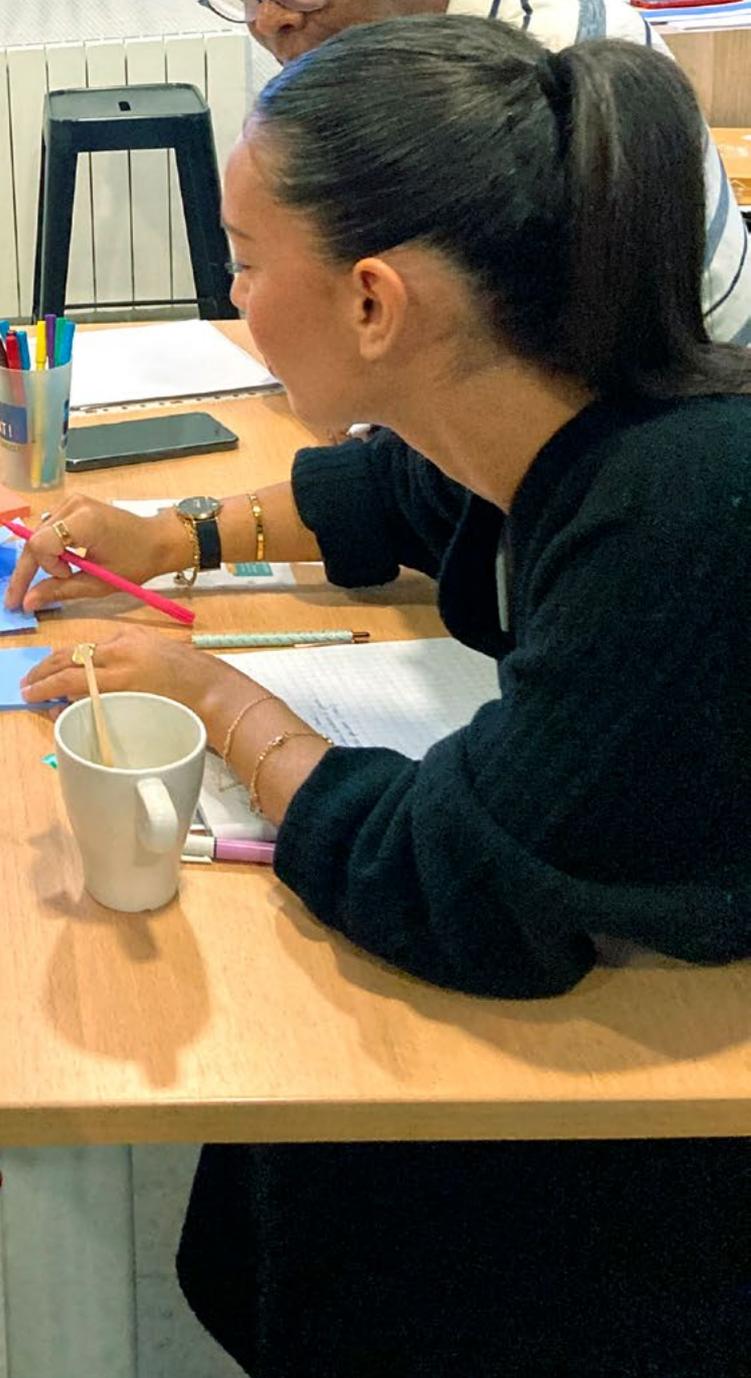
Comment définiriez-vous l'action socio-éducative en FJT ?

12

Accès Wi-Fi
UNISA GUEST
Mot de passe:
Guest@unisa75

— Cadre formation —

- * Convivialité (TU)
- * Apports théoriques
- * Connaissances / clés
- * Temps de partage
- * Cadre réglementaire
- * ~~Capacités~~





FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Habilitation électrique H0 - B0 / BS manœuvres simples	p. 20
Habilitation électrique BS - BE manœuvres simples essais et mesurage	p. 21
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (FSST)	p. 22

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-BS MANŒUVRES SIMPLES



PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0 / BS, domaines BT et TBT (durée de validité : 3 ans). Les titulaires habilité-e-s peuvent, à l'issue de cette formation, effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes (selon la norme NF C 18-510) :

- Effectuer le remplacement hors-tension de lampes et accessoires (luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...

OBJECTIFS

- Habilitier le personnel désigné conformément à la norme UTE C 18-510 du 21 janvier 2012
- Former le personnel désigné aux risques du courant électrique et de ses effets sur le corps humain
- Être capable d'effectuer en toute sécurité les actions électriques simples
- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité adaptées en cas d'incendie ou d'accident sur un équipement ou à proximité d'une installation électrique

CONTENU

1^{re} partie : Théorie

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers du courant électrique : statistiques et chiffres liés aux accidents du travail d'origine électrique
- Les effets du choc électrique
- Les soins aux électrisé-e-s
- La prévention et la protection (les équipements de protection)
- Les règles de sécurité (indices de protection)
- Les différents domaines de tension
- Les manœuvres permises (disjoncter, réenclencher un disjoncteur, remplacer un équipement d'éclairage...)
- L'habilitation
- Les distances minimales d'approche et zones de voisinage
- Les définitions relatives aux opérations
- Le titre d'habilitation
- Les textes réglementaires
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- Les premiers secours aux électrisés

2^e partie : Pratique

- Visite des installations du site ou simulation
- Quiz
- Mise en situation : simulation d'incident, tests et manœuvre simple sur tableau de simulation

DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 jours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT·E·S

Sauvegarde Formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Quiz évaluation
- Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription
limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue
en ligne :
[https://habitatjeunes-idf.fr/
formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANŒUVRES SIMPLES / ESSAIS ET MESURAGES



PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0-BS-BE, domaines HT, BT et TBT (durée de validité : 3 ans). Les titulaires habilité-e-s peuvent, à l'issue de cette formation, effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes (selon la norme NF C 18-510) :

- Effectuer le remplacement hors-tension de lampes et accessoires (luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...
- Effectuer avec les Équipements de Protection Individuelle (EPI) les mesurages et vérifications permettant de vérifier le bon fonctionnement d'un équipement, d'une machine
- Procéder conformément à la procédure à la mise hors-tension en toute sécurité d'une installation (consignation) et d'effectuer sa remise sous tension (déconsignation)...

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Être capable d'effectuer une manœuvre simple d'ordre électrique permise
- Pouvoir intervenir en toute sécurité sur un équipement ou une installation électrique en basse tension.

CONTENU

Module tronc commun

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les différents domaines de tension
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Le principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail : équipements de protection collective, signalisations et repérages
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel, d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module manœuvres en basse tension (BS - BE manœuvre)

- Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE manœuvre
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre aux chargé-e-s d'exploitation électrique ou de consignation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 jours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT·E·S

Sauvegarde Formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Quiz évaluation
- Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription
limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue
en ligne :
[https://habitatjeunes-idf.fr/
formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FSST)



PRÉSENTATION

Certificat préparé: Sauveteur secouriste
Conformément au programme du référentiel ED 7001 de l'INRS
Durée de validité: 2 ans

OBJECTIFS

- Former le personnel désigné à la prévention des risques professionnels
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires en matière de premiers secours
- Être capable de porter secours à toute personne blessée ou en état de malaise

CONTENU

- Présentation de la formation et des objectifs
- Situer le Sauveteur Secourisme du Travail dans La Santé et La Sécurité du Travail (rôle du SST, indicateurs, cadre juridique...)
- Rechercher les dangers persistants pour protéger (alerte aux populations, analyse de l'accident...)
- De protéger à prévenir (intervention / prévention) (comprendre pour prévenir)
- Examiner la victime (déterminer une situation pour cibler un résultat à atteindre)
- D'alerter à informer (consignes, procédures et organisation de l'entreprise)
- Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - La victime répond, elle présente une brûlure
 - La victime répond, elle présente une douleur qui empêche certains mouvements (traumatisme)
 - La victime répond, elle présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Le Défibrillateur Automatisé Externe : mise en œuvre et consignes d'utilisation

DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 jours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT·E·S

Sauvegarde Formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Quiz évaluation
- Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription
limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue
en ligne :
[https://habitatjeunes-idf.fr/
formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ·E·S : AUTRES OUTILS MOBILISABLES

Les outils de la formation professionnelle p. 24

Les actions régionales p. 25

La plateforme collaborative Habitat Jeunes IdF p. 27



LES OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Outre le programme de formations proposé par l'URHAJ IDF, d'autres outils existent pour la formation des salarié-e-s.

→ **Pour des informations plus exhaustives :** <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Depuis le 1er janvier 2019, le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salarié-e-s de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

- Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi
- Pour les actions de développement de compétences

→ **Plus d'informations :** <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-formation/article/plan-de-developpement-des-competes>

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tou-te-s les actif-ve-s. À l'initiative du-de la salarié-e (avec accord de l'employeur-s e si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail)

- Pour les actions de formation certifiantes (inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA)
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

→ **Plus d'informations :** <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

LE CATALOGUE UNIFORMATION

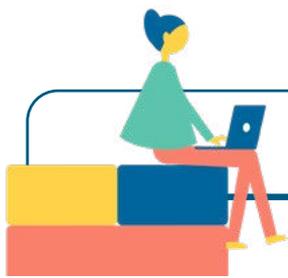
Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites sur divers domaines.

→ **Consultable en ligne :** <https://www.uniformation.fr/entreprise/formation/offre-de-formation-clefs-en-main>

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Pour l'accompagnement de tou-te-s les salarié-e-s envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et leur projet professionnel.

→ **Plus d'informations :** <https://mon-cep.org/>



NOS ACTIONS COLLECTIVES

En plus des formations, l'URHAJ Île-de-France propose tout au long de l'année, des événements et des temps forts pour développer le pouvoir d'agir des membres du réseau.

En 2023, nous avons notamment organisé...

DES JOURNÉES DES ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES :

des rencontres thématiques sur une journée pour un temps d'échanges de pratiques sur des sujets comme la *sensibilisation des résident-es aux économies d'énergies et au développement durable*, la *prise en compte du genre dans l'accompagnement en FJT* ou *l'accompagnement des jeunes en souffrance psychique*.



DES ÉCH@NGEONS SOCIO-ÉDUC' :

des échanges en visio-conférence qui permettent aux équipes d'échanger leurs bonnes pratiques, sur une après-midi, sur différentes thématiques qui les concernent comme par exemple les *CVS* et *la participation des jeunes* ou *la mobilisation du collectif en FJT*...

DES TEMPS DE RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS ADHÉRENTS :

rencontre avec la CAF du 75 sur le contrat de projet de nos adhérents, avec la CAF du 95 sur la présence éducative en ligne et les Promeneurs du Net...



DES JOURNÉES INTER-FJT :

dédiées aux résident-es, elles permettent la rencontre entre les jeunes et les équipes socio-éducatives de différents FJT du réseau, autour de sujets comme le *bien-être* et *la santé mentale des résident-es*.



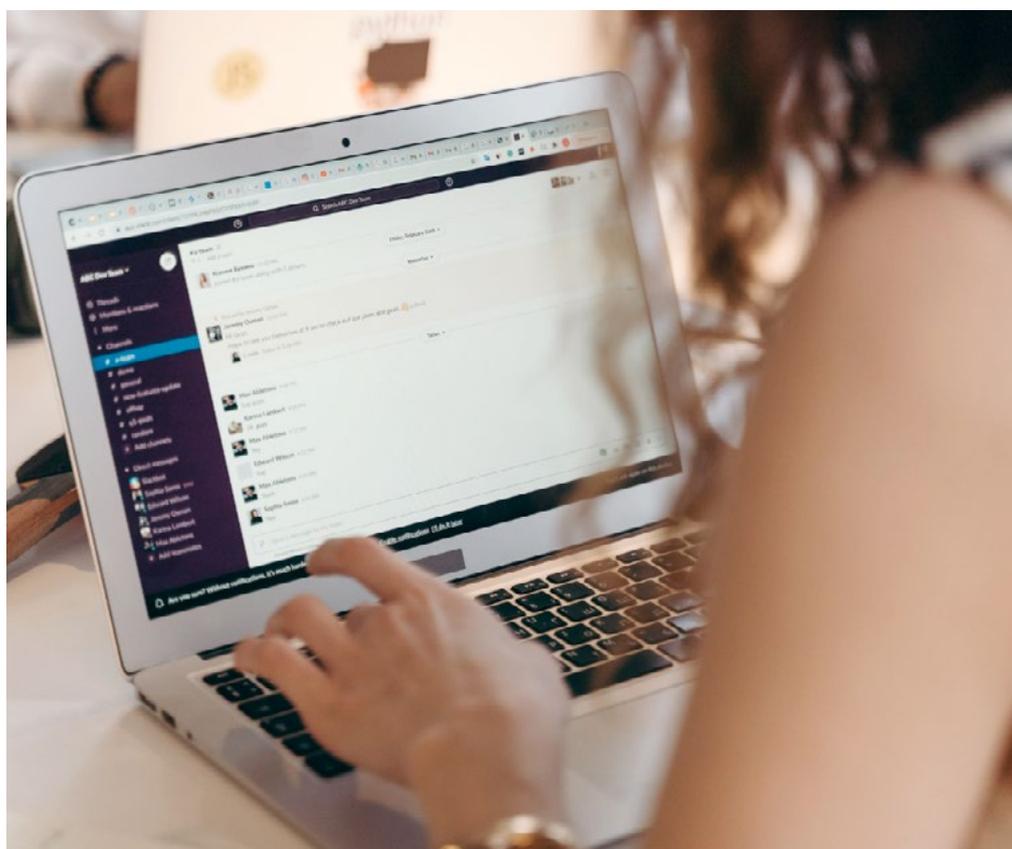


LA PLATEFORME COLLABORATIVE HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 2020, notre réseau dispose d'une plateforme collaborative sur **Slack** qui permet à l'ensemble des salarié-e-s d'échanger directement sur des canaux publics et privés, à travers des messages personnels ou dans des petits groupes de discussion.

L'objectif ? Permettre à chacun-e de s'inspirer et de solliciter ses pairs sur ses sujets du quotidien !

À la recherche d'un partenaire pour une action collective ? Bloqué-e sur un dispositif d'accompagnement des parcours résidentiels ? Envie de partager un bon plan, une info intéressante ? En manque d'inspiration pour organiser ses élections CVS ? Nous vous donnons rendez-vous sur Slack ! Notre espace de travail s'appelle Habitat Jeunes Île-de-France.



CONTACT

Vous avez des questions ?
Votre contact pour la formation
à l'URHAJ Île-de-France



Louise Pelletier
Responsable Communication
et Vie du réseau

formation@urhaj-idf.fr
01 42 16 86 53



166 rue de Charonne
75011 Paris

☎ 01 42 16 86 66

🌐 habitatjeunes-idf.fr

@ contact@urhaj-idf.fr



@habitatjeunesidf

Numéro de déclaration organisme de formation :
11 75 53506 75

